**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MICROSTART TIRE SON BILAN : 13 MILLIONS D’EUROS INJECTÉS**

**DANS L’ÉCONOMIE DEPUIS 2011**

*De plus en plus d’indépendants en activité font appel à l’organisme de microcrédit, qui a enregistré une hausse de 50 % du nombre de ses crédits accordés en 2015*

**Bruxelles, le 13 janvier 2016 - Avec 869 microcrédits accordés, pour un montant total record de 6,4 millions d’euros, 2015 aura été un grand cru pour micro*Start*, principale institution belge de microcrédit professionnel.**

**Grande évolution notable de 2015 : l’évolution du profil des clients, parmi lesquels les indépendants en activité sont maintenant plus nombreux que les aspirants entrepreneurs.**

micro*Start* a été créée en 2011 à l’initiative de l’Adie, une ONG française, de BNP Paribas Fortis et du Fonds Européen d’Investissement. Grâce à son réseau d’agences de proximité (Bruxelles, Liège, Gand, Anvers et Charleroi.), micro*Start* a octroyé 869 microcrédits professionnels en 2015, contre 582 en 2014 et 402 en 2013.

**UNE CLIENTÈLE EN ÉVOLUTION**

2015 a été une excellente année ! Quelque 3600 personnes sont entrées en contact avec micro*Start*. Jusqu’il y a peu, la majorité de ses clients était des demandeurs d’emploi désireux de s’affranchir du chômage. Mais, depuis cette année, les indépendants en activité sont plus nombreux (42 %) à introduire une demande de microcrédit que les demandeurs d’emplois et les inactifs (39 %).

« Cette évolution du statut professionnel des demandeurs est un changement important. Alors que l’ambition initiale de micro*Start* était de se concentrer sur les chômeurs et allocataires du CPAS, on observe que de plus en plus de microentrepreneurs, parfois installés depuis plusieurs années, font appel au microcrédit pour se développer », explique Patrick Sapy, Directeur général de micro*Start*.

**UNE DEMANDE TOUJOURS PLUS FORTE**

En 2015, micro*Start* a dispensé conseils, coaching et formations à pas moins de 1.230 personnes.Le profil sociodémographique des entrepreneurs reste stable d’une année à l’autre : 68 % sont des hommes et 70 % sont nés à l’étranger. 14 % d’entre ont des difficultés de lecture et d’écriture et 54 % n’ont pas dépassé les études secondaires.

Des caractéristiques qui n’influencent en rien leur fiabilité, comme le prouve le taux de remboursement des microcrédits (92 %) ainsi que le niveau de pertes finales après mise en jeu des dispositifs de garantie (à peine 2 %).

La diversité des activités créées grâce à micro*Start* est très large. L’éventail des secteurs les plus fréquemment rencontrés est ainsi réparti : les commerces (27 %), les services (18 %), l’artisanat (18 %), l’Horeca (16 %) et les transports (13 %).

Le montant moyen des crédits accordés en 2015 est en hausse, à 7400 euros, contre une moyenne de 6200 euros, depuis le démarrage des activités, il y a cinq ans. Cette nette augmentation est, notamment, due à la progression du plafond des montants alloués, qui est passé de 10 000 à 15 000 euros, depuis le 1er janvier 2015.

**UNE INFLUENCE SOCIALE PROFONDE**

En chiffres consolidés, depuis son lancement, en 2011, micro*Start* a accordé 2 218 microcrédits pour un montant global de 13 millions d’euros. Dans le même temps, près de 10 000 personnes ont contactél’organisme de microcrédit.

En 5 ans, en lançant ou en pérennisant leur propre emploi grâce au microcrédit, les clients de micro*Start* ont créé plus 1000 emplois et en ont préservé 1000 autres.

**DES SOLUTIONS POUR DYNAMISER L’INITIATIVE ÉCONOMIQUE**

Pour Philippe Maystadt, Président du Conseil d’Administration de la coopérative : « 2015 a été une nouvelle année record pour nous. La demande est importante et il faut pouvoir continuer à y répondre dans les meilleures conditions. L’adoption du plan stratégique et le soutien de nos partenaires devraient nous permettre d’y arriver ».

Plus que jamais, micro*Start* défend avec force des valeurs comme la confiance, la solidarité, le respect, le professionnalisme et l’innovation. Pour que chacun ait l’opportunité de prendre son destin en main, micro*Start* défend le droit fondamental à l’initiative économique pour tous, sans distinction de revenu, de niveau d’éducation, d’âge ou d’origine.

Pour atteindre cet objectif, micro*Start* a lancé, fin 2015, un ambitieux plan stratégique portant sur les 5 prochaines années dont les principaux axes seront dévoilés dans les prochaines semaines.

Au niveau international, en octobre 2015, micro*Start,* qui assure la Présidence du European Microfinance Network, (EMN), a largement contribué à l’organisation de la première Journée Européenne du Microcrédit, qui a eu lieu au Comité Economique et Social Européen, ainsi que dans plus de 20 autres Etats-Membres.

Afin de développer l’esprit d’entreprise et l’emploi, au bénéfice de l’ensemble de la collectivité, micro*Start* a également soumis une liste de propositions concrètes et innovantes aux autorités compétentes.

Parmi les mesures préconisées, citons : le maintien d’allocations sociales dégressives pendant la première année d’activité ou l’extension du statut d’indépendant complémentaire aux chômeurs et allocataires du CPAS.

« Si le cadre réglementaire était adapté et le soutien au microcrédit renforcé, je crois que nous pourrions arriver à conjuguer développement économique et cohésion sociale pour créer plusieurs centaines d’emplois supplémentaires », explique encore Philippe Maystadt.

**CINQUIÈME SEMAINE DU MICROCRÉDIT**

Pour sensibiliser le public et le monde politique aux moyens à développer pour continuer à soutenir l’essor du microcrédit, micro*Start* et ses principaux partenaires organiseront une nouvelle édition de la Semaine du Microcrédit, du 14 mars au 18 mars 2016. Cette semaine exceptionnelle coïncidera avec les 5 ans de l’organisation.

***Contacts presse***

*microStart — Patrick Sapy, Directeur Général — +32 478 44 53 59 —* patrick.sapy@microstart.be

**A propos de micro*Start***

microStart est un groupe d’entreprises sociales innovantes (microStart scrl à finalité sociale et microStart Support asbl) fondées par l’Association pour le Droit à l’Initiative Économique, pionnier européen du microcrédit, BNP Paribas Fortis, première banque belge et le Fonds Européen d’Investissement.

AG Insurance, premier assureur de Belgique est devenu en 2014 deuxième actionnaire de référence de la coopérative. microStart bénéficie d’une garantie émise au titre de l’instrument européen de microfinancement « Progress » créé par l’Union Européenne.